

Mesdames et Messieurs,

Veillez excuser mon absence, mais des obligations professionnelles de dernière minute m'empêchent d'être des vôtres lors de cette conférence de presse.

Je souhaite cependant vous dire pourquoi j'ai accepté de prendre part à cette conférence de presse.

Je vous rappelle que suite à la parution de mon livre « *Médecin chef à la prison de la santé* » en 2000, une prise de conscience nationale s'était faite sur la situation des prisons dans notre pays. Des Commissions d'enquête à l'assemblée nationale comme au sénat ont produit des rapports cinglants sur l'état de nos prisons. C'est dans cette dynamique que la Loi sur la suspension de peine a été votée. Une Loi que l'on a décrite comme humanitaire.

Près de quinze ans après le vote de cette Loi, des personnes meurent en prison (plus d'une centaine tous les ans), et combien d'autres y souffrent des conséquences d'une grave maladie. La suspension de peine a été votée par la représentation nationale de notre pays pour répondre justement à ces réalités inacceptables dans un pays dit civilisé.

Je réaffirme avec force la nécessité que l'esprit de la Loi sur la suspension de peine soit respecté scrupuleusement, et que le cas du prisonnier basque Ibon Fernandez Iradi soit étudié à l'aune exclusive des expertises médicales.

Mais la citoyenne française que je suis demande aussi à ceux qui en ont la responsabilité de tout mettre en œuvre pour que cesse toutes formes de violences au pays basque. Un processus de paix y est engagé depuis 5 ans. Il est nécessaire que des mécanismes de résolution de conflit soient imaginés, et mis en œuvre sans délai.

Mère et grand-mère d'enfants vivant au pays basque, personnellement très attachée à ce territoire, je tiens à m'associer à toutes celles et ceux qui œuvrent dans le sens de la paix au Pays basque .

Le 7 novembre.

Véronique VASSEUR